

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association
N°69 Juillet août-septembre 2015.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Editorial :

Un débat public pour le Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération ToulonPM

La révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération TPM qui a été décidée le 11 juin 2014, doit aboutir au PDU 2016-2026. Cette décision prévoit « **une ambition en matière de transports publics qui s'inscrit dans les orientations nationales, régionales et locales du développement durable** ». Suite à notre demande nous avons reçu de TPM la confirmation que nous ferons partie des ateliers thématiques et du comité consultatif. Or à ce jour, un an après la décision du conseil de TPM, nous n'avons pas d'élément ni sur le bilan de l'actuel PDU (le bilan de mi-parcours prévu en 2010 n'a pas été réalisé), ni sur l'état d'avancement du nouveau PDU.

A titre comparatif la révision du PDU de l'agglomération de Nice a été décidée en janvier 2012 ; dans les 2 mois qui ont suivi, se sont réunis : le comité de pilotage, le comité technique, et les premiers ateliers thématiques (<http://www.nicecotedazur.org/deplacement/l-action-de-nice-c%C3%B4te-d-azur/plan-de-d%C3%A9placements-urbains>).

Dans le cadre de la concertation démocratique avec le public nous demandons que tous les documents et études concernant cette révision soient mis en ligne sur un site internet et en particulier l'étude de 2009 concernant le TCSP, réalisée à la demande de TPM. Le « Porter à connaissance du Préfet » émis en mars 2015 pour la révision du Schéma de Cohérence Territoriale indique « ***l'utilité de ce choix alternatif (BHNS) au tramway reste à démontrer car l'expertise réalisée en 2009 par le CERTU/CETE Méditerranée a montré que la capacité d'un BHNS serait atteinte dès la mise en service et qu'au regard des prévisions de trafic, seul un tramway sur fer ou sur pneu permettrait de satisfaire efficacement la demande en déplacements à court et moyen terme sur l'agglomération toulonnaise*** ». Nous souhaitons que la confrontation d'idées et de points de vue se fasse de la façon la plus objective et sereine possible dans l'intérêt des citoyens de l'agglomération et en intégrant le paramètre développement durable. La dynamique économique, les qualités de vie environnementales et sanitaires, la cohabitation sociale la convivialité pour notre agglomération seront fortement conditionnées par ce nouveau Plan de Déplacement Urbain. Osons construire pour nos enfants dans l'agglomération de Toulon, comme cela se fait ailleurs, une ville humaine où tous les modes de transports peuvent cohabiter harmonieusement.

M. Franceschi, président de TVD

PROJETS FERROVIAIRES du CPER

Nos observations sur les projets ferroviaires du CPER (Contrat Plan Etat Région) 2015-2020 dans le VAR ont été adressées à l'observatoire régional des transports de la préfecture le 10 avril 2015

- **Constat : l'état de la circulation des TER dans l'ouest varois entre Toulon et Marseille est désastreux.** Cette ligne a perdu des usagers en 2013, les retards permanents de trains

pénalisent tous les salariés et professionnels, découragent le tourisme. Cette partie du VAR compte environ 50 % des actifs qui doivent se déplacer vers Marseille ou Aix pour leur emploi. Faute de train fiable cette population se rabat sur la voiture source d'embouteillages, d'accidents routiers, de pollution, de fatigue et de perte d'argent.

Par rapport à ce constat, il est incompréhensible qu'on ne retrouve aucun projet inscrit au CPER, ni même aucune étude pour remédier à cette situation catastrophique sur cette ligne.

➤ **En tant qu'association de défense des usagers des transports en commun, association agréée pour la protection de l'environnement, nous demandons que la remise à niveau de la ligne du littoral dans le Var soit une priorité avec notamment :**

- Des travaux de rénovation et de sécurisation des voies (généralisation IPCS)
- des créations de zones de dépassement permettant de laisser passer les trains rapides sans perte de temps : plusieurs zones sont connues, par exemple une à La SEYNE/mer et une autre à la gare de ST CYR/mer qui pourrait disposer d'espace suffisant pour la création de voies d'évitement et devenir une véritable gare multimodale d'ampleur avec parkings de grande capacité adaptés aux besoins de l'ouest du Var pour les villages de la Cadière, le Beausset, le Castellet et St Cyr entre autres .
- Des locaux à vélos fermés et sécurisés
- L'accessibilité des trains dans toutes les gares du parcours avec mise à niveau des quais pour la sécurité de tous les usagers, des PMR, des cyclistes et des poussettes.
- Et la mise à niveau des passages avec escaliers avec goulottes ou rampes pour valises, vélos...

• **Notre deuxième observation concerne le fret ;**

Constat : le fret ferroviaire est devenu quasi inexistant entre Marseille et l'Italie faisant toute la place aux poids lourds polluants, émetteurs de GES et dangereux sur les routes. (Pour mémoire, il est compté 3600 camions /jour passant par les tunnels de Toulon (réponse de Hubert Falco en date du 6.1.2015, président de TPM aux observations du rapport de la cour des comptes) soit plus d'un million par an !) Cela est contraire à tous les objectifs environnementaux fixés par le gouvernement.

➤ **Par conséquent, nous demandons que le fret ferroviaire soit également une priorité dans les choix de financement des grands projets du CPER.**

• **Notre 3^e observation concerne le projet de RER toulonnais.**

Nous constatons que ce projet est à l'état d'étude depuis plusieurs années, or le besoin est urgent dans cette agglomération sans tramway.

➤ **Nous demandons que soit intégrée la réalisation d'une navette ferroviaire entre La Seyne et La Pauline avec comme prévu des haltes à l'hôpital Ste Musse et à l'Escaillon.**

Conclusion : ces 3 points indispensables pour le Var ne sont pas pris en compte, nous émettons un avis défavorable sur cette partie « ferroviaire varois » du CPER.

V. Chastel

FAUX TRAMWAYS* DES ANNEES 2000-2010

Comme toutes les grandes villes de France, avant la guerre 1939-45, l'agglomération toulonnaise disposait de lignes de tramway : neuf lignes de tram au total. La dernière s'arrêta en 1955 au profit du trolleybus.

En 1970, Toulon fut parmi les 10 villes de France à vouloir réintroduire le tramway alors que seules Marseille, Lille et St Etienne en disposaient encore.

En 2015, Toulon 11^{ème} agglomération française est la seule des 25 grandes villes de France sans aucun TCSP, transport en commun en site propre c'est à dire prioritaire sur sa propre chaussée.

La construction du tunnel de Toulon décidée en 1991 s'est terminée en 2014 : Elle dura 24 ans.
La construction de **deux lignes de tramway** a été décidée en l'an 2000... .../...

En 2009, TPM annonce sa préférence pour un système guidé sur pneus, moins cher...

Caen et Nancy, villes moyennes, ont choisi **le TVR** de la société Bombardier, alias « tramway », un système de BHNS, bus à haut niveau de service, avec des véhicules partiellement guidés par un rail central avec la possibilité de s'affranchir du rail pour emprunter la route. Ce sont des **véhicules hybrides** à traction **électrique** comme un trolleybus et qui disposent d'un moteur **diesel**.

A Caen, le TVR est en service depuis 2002 (photo, ci-dessus). Suite à

de multiples déboires, le fabricant Bombardier arrête les frais. Caen décide en 2012 de faire un tram-fer dans une commande groupée avec Amiens. Mais Amiens renonce en 2014 au tramway. Le TVR de Caen continuera jusqu'en 2018 à perte. Un gâchis !



A Nancy, le TVR, installé en 2000, connaît également de multiples incidents. En 2014, la Communauté urbaine du Grand Nancy a opté pour « une remise à neuf », espérant mettre fin à tous les dysfonctionnements techniques qui paralysent le réseau : 14 millions d'euros de frais ; plus les mauvaises surprises comme cet incendie de rame le 22 mai 2015.

<http://www.estrepublicain.fr/edition---de---nancy---agglomeration/2015/05/22/vandoeuvre---un---tram---a---pris---feu---ce---matin---dans---la---montee---de---la---rue---jean---jaures>
Son remplacement programmé en 2022 est à l'étude :

BHNS*, tramway sur pneus ou sur rails ?

A Douai un « tramway sur pneus par guidage magnétique »
DOUAI a voulu implanter "**Phileas**" de la société hollandaise APTS d'Eindhoven baptisé "Tram Evéole". Ce fut le flop parfait et la risée des journaux spécialisés.

Douai en 2010 met en service le Phileas qui circule d'abord en mode routier BHNS. Les essais de guidage magnétique ne donnent pas satisfaction. Phileas ne sera jamais un tramway ! Comme quoi, pour vendre, on peut appeler n'importe quel véhicule "tramway".

Reste un BHNS (en photo, ci-contre).



Ces projets de pseudo-tramways sur pneus présentés à bas coût, initiés avant 2010, sont aujourd'hui des échecs patents. Ces faux tramways finissent en BHNS ou «superbus» !

M.Pierre et J.P. Ricord

* Le **tramway** est un TCSP **guidé de manière permanente** et **caractérisé par un véhicule ferroviaire** (roulement fer sur fer) qui **circule majoritairement sur la voirie urbaine et est exploité en conduite à vue**.

On intègre dans cette catégorie le « tramway sur pneus » de Lohr, système guidé sur pneus qui présente la particularité d'avoir un **guidage matériel permanent** par rail et **donc de se soustraire au code de la route**, notamment en ce qui concerne la longueur des rames.

Le **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** est un TCSP **caractérisé par un véhicule routier répondant au code de la route** (limité à 24,50m en longueur).

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-transports-collectifs-en-site.html>

Au BEAUSSET.

Accident le 24.3.2015, sur la D559 b, Rond point des écoles ; absence de bandes cyclables. A TVD, si on se réjouit de l'explosion de ventes des vélos en France, liée à la volonté des citoyens de se déplacer proprement, on s'inquiète aussi du nombre grandissant de cyclistes nouveaux sur des routes inadaptées au déplacement cycliste. On tire la sonnette d'alarme auprès des collectivités responsables des aménagements obligatoires pour la sécurité.



Rappel : LOI LAURE du 30 décembre 1996, actuel article L. 228-2 du code de l'environnement

Le non respect de cette obligation légale, même après la réalisation du projet, pourrait déclencher, en cas d'accident impliquant un cycliste après la réalisation de l'aménagement contesté, le mécanisme de **la responsabilité pénale personnelle du maire** prévu à l'article L 2123-34 du code général des collectivités territoriales.

TVD a envoyé une lettre au maire du Beausset le 29.3.2015 et attend encore sa réponse...

V. Chastel

PRENDRE L'AIR à TOULON

Le 9 juin 2015, Toulon Var Déplacements a réalisé une balade dans les rues de TOULON pour mesurer la pollution de l'air.

Cette action citoyenne de sensibilisation du public à la qualité de l'air respiré est un événement national créé par **France Nature Environnement**.

Les mesures sont effectuées à l'aide d'un CAPTEUR de particules fines (PM) de type AEROTRACK 9306 V2, capable de mesurer des particules < 10 µ m.

Des stands d'information se sont tenus de 15h à 18h devant le CAFE CULTURE partenaire de l'action. De nombreux passants se sont arrêtés devant un grand panneau d'information intitulé « IRRESPIRABLE », une classe de l'école primaire Jules Muraire a été particulièrement attentive et intéressée.

Notre Objectif est de sensibiliser le public à un problème de santé publique.

Que respirons-nous dans les rues piétonnes ou chargées en trafic automobile, dans nos appartements, en attendant le bus à une station ou en se promenant dans un jardin de ville ?

Et que respirent les enfants dans les cours de récréation des écoles ? Notre balade s'est effectuée sur un parcours diversifié pour établir des comparaisons de niveau de pollution selon les secteurs. Notre méthode donne des résultats indicatifs qui demandent à être confirmés par des études officielles.

Résultats

Ces mesures ont été faites entre 15h et 17h sur des durées égales et permettent de comparer des niveaux d'exposition aux Particules fines inférieures ou égales à $2,5\mu\text{m}$

Lieux des mesures :

- Rue piétonne P. Lendrin : PM 2,5 : 60 millions de particules/m³ correspondant à un niveau de $9\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Parking voitures en sous terrain : PM 2,5 : 120 millions de particules/m³ correspondant à environ $17\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Station de bus Bd Strasbourg : PM 2,5 : 158 millions de particules correspondant à environ $18\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Jardin Alexandre 1^{er} : PM 2,5 : 202 millions de particules correspondant environ à $22\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Rue Picot : PM 2,5 : 98 millions de particules correspondant environ à $11\mu\text{g}/\text{m}^3$

Observations :

- la rue piétonne est 2 fois moins polluée que l'intérieur d'un parking souterrain et 3 fois moins que la station de bus. La zone piétonne semble donc protégée par les immeubles l'isolant des artères à haut trafic motorisé.
- Le jardin a un taux de pollution élevé et ne semble pas protégé des zones de trafic.

Rappel : ce jour l'Indice de Qualité de l'Air donné par AIR PACA était d'un niveau 6, classé air médiocre. Les PM 2,5 relevées à la station de l'arsenal dans l'après-midi étaient d'un niveau compris entre 16 et $22\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Pour mémoire l'OMS recommande pour la santé une valeur de $10\mu\text{g}$ et l'union européenne a fixé ce niveau maximal à $25\mu\text{g}$.

Vers 17h de retour au CAFE CULTURE, ces résultats ont été commentés ; de nombreuses personnes sont désireuses de mieux connaître leur propre exposition journalière.

Et surtout ont été évoquées les pistes de solutions à appliquer en ville pour améliorer la qualité de l'air.

Ces solutions sont pour la plupart connues, il reste leur mise en oeuvre que nous voulons accélérer, objectif que nous partageons avec nos partenaires à l'origine de l'action : FNE et la fondation MACIF.

FNE réalisera un film de la balade destiné à la sensibilisation du grand public.



Jardin Alexandre 1^{er} lecture des mesures



l'équipe TVD gonfle les ballons devant le CAFE

V.Chastel

Développement... Durable ?

En 2012, le ministère chargé du développement durable a choisi le slogan : « Soyons tous consom'acteurs ».

En 2015, la "Semaine du développement durable" devient la "Semaine européenne du développement durable" et se sera déroulée du 30 mai au 5 juin.

Première Semaine de juin : festivités et autres commémorations s'accumulent, ici ou là, citons entre autres :

La Semaine de la Sécurité Routière à La Garde

La Fête du Vélo comme celle des Jardins à Hyères, le week-end des 6/7 juin.

Outre ce déploiement de majuscules, ces événementiels sont annoncés mais aussi accompagnés d'articles dans la presse nationale comme locale ... Ainsi le journal « la Croix » (18/19 avril 2015) consacre-t-il une pleine page au vélo pour en annoncer la Fête près de 2 mois à l'avance : « **La roue tourne (bien) pour le vélo** ».

Quelques données : 2,97 millions de vélos vendus au prix moyen de 305€ en 2014, sur un « nombre estimé à 26 millions en France » Un internet « Maison du vélo », « toutes chacune à leur tour, des maisons du TPM leur emboîte la roue. Pourquoi « outdoor » d'abord en plein et le rôle joué par les VLS (vélo en pense évidemment au poète latin et à d'Univélo, la Fédération des cycle : « le développement des grandes villes a incité une nouvelle s'y remettre ». Rappelons que plus de de ces systèmes (Toulon 9ème agglomération) l'essor des VAE (vélo à assistance toujours en 2014 mais 500000 en 250€ offerte par TPM pour l'achat



encart invite le lecteur à taper sur les grandes villes s'y sont mises, ouvrant vélo »... On espère bien sûr qu'un jour cet engouement ? Les activités développement, le bel automne ensuite libre service) le quotidien cite Virgile (on ses Bucoliques) Caillet, délégué général fabricants de produits autour du systèmes en libre-service dans les population qui s'était éloignée du vélo à 40 villes/agglos sont maintenant dotées de France l'attend toujours !) ; enfin électrique) quelque 80000 vendus Allemagne - Ne pas oublier la prime de d'un VAE !

En toile de fond, oserais-je dire en décor ?, une myriade d'articles, conférences, émissions sur la pollution et ses conséquences... La grand messe sur la transition énergétique approche mais que fait TVD ?

Eh bien en une semaine, notre petite équipe a réalisé deux séances de marquage antiviol de vélos l'une à l'Arsenal, merci à C. Haser, l'autre dans le jardin Olbius Riquier à Hyères ; merci à l'association « Changer d'ère », qui nous ont invités à opérer ; et une pleine après-midi de captage de mesures de particules polluantes dans Toulon (cf l'article de Vincente) en partenariat avec France Nature Environnement et le Café Culture... Merci à eux !

P. le Blanc



**12^e semaine
de la sécurité
routière**

1^{er} > 5 juin 2015



Toulon Var Déplacements

24 rue Paul Lendrin c/o « café culture », 83000 Toulon

Courriel : contact@toulonvardeplacements-asso.fr --- Tel : 06 18 16 31 27 --- Site : <http://toulonvardeplacements-asso.fr/>